

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU  
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

## ENQUETE PUBLIQUE

Concerne la demande de : **Xavier SCHOONBROODT SPRL** dont le siège social est situé à 4890 THIMISTER-CLERMONT, Rue de la Croix Polinard 10

En vue d'obtenir le permis unique pour : **la construction d'une porcherie et le placement d'une éolienne** à l'adresse suivante : **Rue de la Croix Polinard 10** à 4890 THIMISTER-CLERMONT

Date d'affichage de la demande : 30/10/2018

Date d'ouverture de l'enquête : **05/11/2018**

Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête : Administration communale de Thimister-Clermont, Centre n°2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, le **20/11/2018** de 11 heures à 12 heures.

Les observations écrites peuvent être adressées à l'administration communale de Thimister-Clermont, Centre n°2 à 4890 THIMISTER-CLERMONT pendant la durée de l'enquête.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population que, dans le cadre de la procédure de recours concernant la demande de permis unique susmentionnée, une nouvelle enquête publique est ouverte. Cette dernière est organisée car la précédente enquête n'a pas duré les 15 jours accomplis prescrits par la législation.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête

- **les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**
- **les mardi et jeudi de 8h30 à 12h30**

et un jour ouvrable jusqu'à vingt heures ou le samedi matin sur rendez-vous. Lorsque la consultation à lieu un jour ouvrable après 16h30 heures ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service urbanisme (087/46.84.79).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

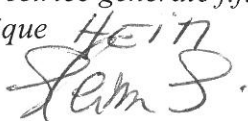
L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Ministre Carlo DI ANTONIO.

A Thimister-Clermont, le 18/06/2018

*Par Ordonnance,*

La Directrice générale f.f.,

Angélique



Le Bourgmestre,  
Didier d'OULTREMONT



Des explications techniques sur la demande peuvent être obtenues auprès :

1° de la Direction des permis et Autorisations (référence du dossier REC.PU/18.125) :

Service Public de Wallonie – Département des Permis et des Autorisations, Avenue Prince de Liège 15  
– 5100 JAMNBES / Tél. : 081/33 50 50